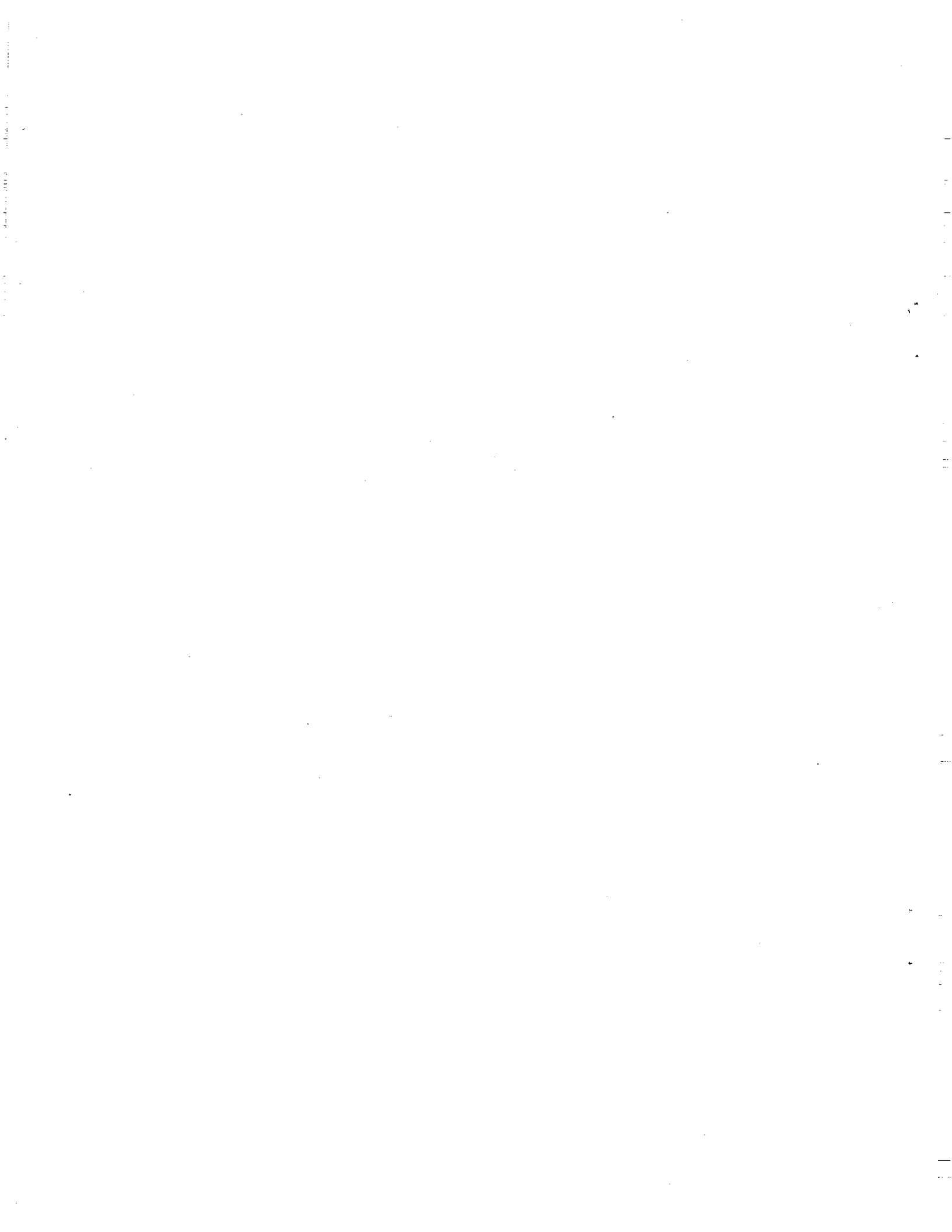


# *Bulletin municipal*

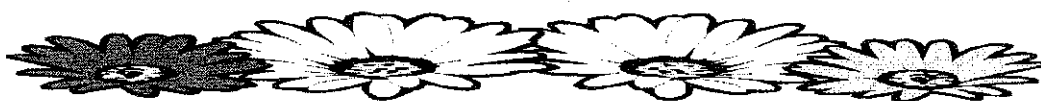


*Albertville  
Mai 2014*



# Sommaire Mai 2014

- Inspecteur municipale	2
- Installation septique	3
- Abris d'hiver - Chiens - Ménage fossé	4
- Club des 50 ans et plus - Garage coop d'Albertville - Les souhaits	5
- Produits d'érable - offre de service - À vendre	6
- Écosite de la Matapédia	7
- CLD de La Matapédia	8
- Val-d'Irène	9
- Offre d'emploi Centre de Femmes de la Vallée	10
- Communiqué	11
- Le coin de la détente	12-13
- Feuillet paroissial St-Raphaël d'Albertville	14-15
- Calendrier des activités de mai 2014	16



## Avis à tous

Le bureau municipal est ouvert le Mardi et Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour le bulletin de juin, s.v.p. nous faire parvenir vos textes avant le 26 mai 2014.

Si vous avez des souhaits à formuler, n'hésitez pas, il nous fera plaisir de les publier. 418-756-3554

Merci de votre collaboration !

Prendre note que le Monde municipal sera de retour le mois prochain. Merci de votre compréhension!

Tout citoyen ayant des questionnements ou des problématiques particuliers peut demander une rencontre avec le maire en prenant rendez-vous au bureau municipal au 418-756-3554.

Sauf pour indication contraire, le bureau municipal est toujours ouvert les **mardis** et **mercredis**

Valérie Potvin dir. gén./sec. trés.



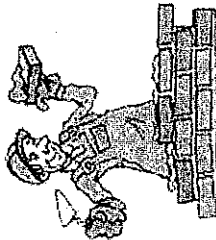
## MESSAGE IMPORTANT

### AUX CONTRIBUABLES D'ALBERTVILLE

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, il est obligatoire d'obtenir un permis ou un certificat.

**COMMENT SE PROCURER UN PERMIS, UN CERTIFICAT ET RECEVOIR DE L'INFORMATION ?**

**DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE SERVICE QUI VOUS EST OFFERT, IL SERA NÉCESSAIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AFIN DE RENCONTRER VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE VOTRE MUNICIPALITÉ LES MERCREDIS AVANT-MIDI. POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS VOUS DEVREZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ AU NUMÉRO SUIVANT : 756-3554.**



La personne à contacter pour obtenir un permis, un certificat ou recevoir de l'information concernant la réglementation d'urbanisme et l'évacuation des eaux usées est votre inspectrice municipale, Mme Karine-Julie Guénard. À partir du 7 mai 2014 jusqu'au mois octobre. Elle sera disponible les mercredis après-midi de 13h30 à 16h00 à votre bureau municipal. Pour les autres jours, cette dernière est à votre service à son bureau situé au 123, rue Desbiens, 5<sup>ème</sup> étage à Amqui, au numéro de téléphone 629-2053, poste 1129 où il serait bon de prendre rendez-vous pour être certain de ne pas se déplacer inutilement. Agissant comme inspectrice pour quatre (4) autres municipalités, Mme Guénard doit se déplacer régulièrement.

Votre inspecteur municipal dispose d'une période de 30 jours suivant une demande pour émettre ou refuser le permis ou certificat. Bien sûr, il s'agit d'un délai maximum. Vous devez quand même prévoir et ne pas attendre le jour du début des travaux pour faire votre demande.

### QUAND FAUT-IL DEMANDER UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION ?

- Pour construire
- Pour transformer
- Pour agrandir
- Pour réparer ou construire une installation septique
- Pour ajouter un bâtiment
- Pour changer l'usage du sol ou d'un bâtiment
- Pour déplacer, déménager un bâtiment
- Pour démolir
- Pour excaver le sol
- Pour aménager un puits d'eau potable

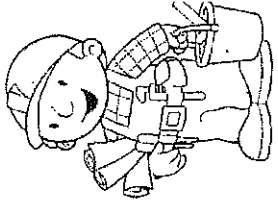
- Pour réparer (rénover) (Ex.: - Remplacer portes, fenêtres, revêtement extérieur - Réparer la finition intérieure mur, planchers, plafonds - Réparer plomberie, électrique, chauffage, isolation, etc. - Remplacer armoires, comptoirs, accessoires, etc.
- Pour la construction de clôture, mur et de halle
- Pour abattre des arbres \*
- Pour tout remblai ou déblai
- Pour passer du pavage
- Pour l'implantation d'une piscine
- Pour installer une enseigne

\* Un certificat d'autorisation relatif à l'abatage d'arbres est requis :

- 1° Pour effectuer tous travaux d'abatage d'arbres situés sur un territoire d'intérêt écologique ou à l'intérieur d'un site de ville législature identifié au plan 15.1 - Niveaux de sensibilité territoriale aux activités forestières du règlement de zonage.
- 2° Pour effectuer une coupe totale de 0,1 hectare et plus d'un seul tenant sur une même propriété foncière au cours d'une année de calendrier dans une érablière;
- 3° Pour effectuer une coupe totale de quatre hectares et plus d'un seul tenant sur une même propriété foncière au cours d'une année de calendrier.

Les tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et certificats ne sont pas remboursables.

Le Conseil municipal d'Alberville



Coût des permis et certificats :

Permis : Implantation d'un bâtiment principal :

- 1<sup>er</sup> logement 30,00 \$
- Logement add. 15,00
- chambre add. (habitation communautaire) 5,00
- Implantation d'un bâtiment accessoire 15,00
- Implantation d'une construction accessoire 10,00
- Agrandissement ou transformation d'une construction existante 5,00\$ +

0,50\$/tranche 1000\$ (Travaux excédant 5000\$)

Implantation d'un bâtiment principal ou accessoire pour les groupes d'usage Commerce, industrie, public et récréation : 50\$ plus 1\$ par 10 m<sup>2</sup> max. 500\$

Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal ou accessoire existant pour les groupes d'usage Commerce, industrie, public et récréation : 10\$ plus 0,50\$ par tranche de 1000\$, max. 500\$.

Implantation d'un bâtiment principal ou accessoire pour les groupes d'usage Agriculture, Forêt et Extraction : 30,00 \$

Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal ou accessoire existant pour les groupes d'usage Agriculture, Forêt et Extraction : 10,00 \$

Construction ou modification d'une installation septique : 15,00 \$

### Certificats d'autorisation :

Certificat d'autorisation de réparation (rénovation) :

- coût des travaux évalués à moins de 500\$ :
- coût des travaux évalués à 500\$ et plus :

NIL  
10,00 \$

Certificat d'autorisation de changement d'usage :

10,00 \$

Certificat d'autorisation d'usage temporaire :

10,00 \$

Certificat d'autorisation de déplacement :

10,00 \$

Certificat d'autorisation de démolition :

NIL

Certificat d'autorisation d'aménagement paysager :

NIL

Certificat d'autorisation d'affichage :

10,00 \$

Certificat d'autorisation de travaux en milieu riverain :

10,00 \$

Certificat d'autorisation d'aménagement d'un puits :

10,00 \$

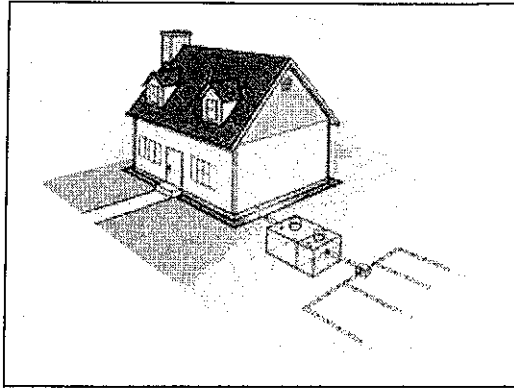
Certificat d'autorisation d'abatage d'arbres :

10,00 \$

## INSTALLATION SEPTIQUE

*Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puisard tire à sa fin?*

*Vous devrez obtenir un permis d'installation septique de votre municipalité.*



### Qu'est-ce qu'une installation septique?

Une installation septique est un dispositif d'évacuation et de traitement des eaux usées d'une résidence isolée, c'est-à-dire, non desservi par un réseau d'égout municipal.

### Quelles eaux usées sont traitées dans une installation septique?

Une installation septique est conçue pour le traitement de petits volumes d'eaux usées. Elle épure les eaux domestiques provenant du bain, douche, évier, toilette, lave-vaisselle, laveuse, etc.

### Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis d'installation septique. Sachez que pour desservir un bâtiment autre qu'une résidence, l'étude de caractérisation doit être conçue par un ingénieur compétent en la matière.

### Le puisard

Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Ce système ne faisait qu'évacuer les eaux usées sur une petite surface. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

### Quand dois-je vidanger ma fosse septique?

Il est obligatoire de faire vidanger votre fosse septique une fois tous les deux (2) ans pour une résidence permanente et tous les quatre (4) ans pour une résidence secondaire afin de protéger votre installation contre le colmatage, la contamination et le refoulement à l'intérieur de votre résidence.

L'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) est de la responsabilité de la municipalité. Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'amende.

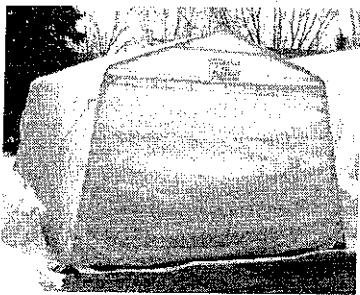
Votre municipalité

# Les abris d'hiver pour automobile et clôture à neige

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1er octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante.

Les clôtures à neige sont permises durant la même période.

Soyez informé qu'à partir du mois de mai, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité avisera les contribuables qui ne se seront pas conformés à ces dispositions et seront mis à l'amende s'ils refusent d'obtempérer.

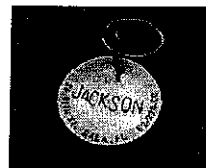


La municipalité d'Albertville

---

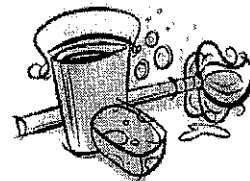
## À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Veuillez prendre note qu'il est obligatoire d'enregistrer votre animal (règlement # 04-99). Pour ce faire contacter M. Donald Raymond, responsable au 418.756.5376 ou au bureau municipal au 418.756.3554.



---

Le printemps évoque bien souvent le temps de faire notre grand ménage. C'est bien de le faire à l'intérieur de votre maison, mais il est aussi important de le faire à l'extérieur. Nous vous invitons donc tous à faire le ménage de votre cour ainsi que les abords du fossé non loin de chez vous.



# Le Club des 50ans et plus

## Anniversaires de mai

06: Michel Nadeau  
07: Gilberte Dionne  
08: Michel Raymond  
10: Raymond Babineau  
14: Laurent Fillion  
15: Yvon Bastien

## Mai (suite)

18: Alain Blanchette  
19: Jocelyn Harvey  
25: Lisette Charest  
25: Thérèse Rivest  
26: Lucie Lacombe  
29: Claire Fillion



---

## Garage Coop d'Albertville

### Avis aux membres

L'année financière du Garage Coop d'Albertville se terminera le 31 mai prochain, nous aurons donc la prise d'inventaire à faire.

De l'aide supplémentaire à cette tâche serait la bienvenue, donc si vous êtes intéressé veuillez communiquer avec M. Jacinthe Morneau au 418-756-5555 ou au 418-756-6506.

Merci de votre collaboration.

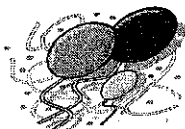
Gagnant du tirage de l'arrangement de  
Pâques de la Chocolatrie Au Fil du  
Temps: M. Yves Thériault



Prendre note que  
les frites maison  
seront maintenant  
le vendredi

---

Les souhaits !



### Joyeux anniversaire :

05 mai : Valérie Potvin  
Du Garage Coop d'Albertville et  
Du conseil municipal

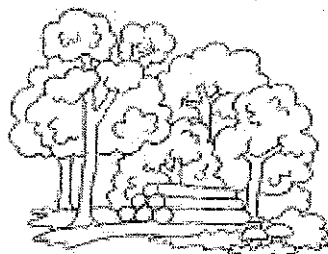
## Produits d'érable à vendre

1 litre de sirop:	12.00\$
2 litres de sirop:	23.00\$
4 litres de sirop:	45.00\$
Plat de tire:	4.00\$
Plat de beurre:	5.00\$
Brique de sucre:	8.00\$
Boîte de 12 cornets de tire et beurre ou beurre:	9.00\$



Canne de sirop de 540ml: 7.00\$/chq  
8/50.00\$

J'offre mes services pour coupe de bois éclaircie commerciale ou coupe totale dans le secteur Albertville avec multi-fonctionnel sur roue ou achat de coupe de bois.



Pour info sur coupe de bois ou produit d'érable contactez Alain Daigle  
418-756-5440  
418-629-7785 Cell

---

## À VENDRE



Tente-roulotte Flagstaff 1997, 6 places. Chauffage électrique, poêle intérieur ou extérieur au propane, réfrigérateur. Réservoir à eau. Rangement. Auvent et abris de toile pouvant servir de cuisinette. Barres de torsions et accessoire de raccordement inclus. En bonne condition et très propre.

756-5453 629-0857



## Écosite de la Matapédia

[www.ecosite-matapedia@globetrotter.net](http://www.ecosite-matapedia@globetrotter.net)

### Point d'information

L'Écosite de la Matapédia est un organisme à but non-lucratif qui vous appartient et qui regroupe trois Écocentres situés à Sayabec, Amqui et Causapscaï.

### Qu'est-ce qu'un écocentre ?

C'est un centre de récupération qui est financé par l'ensemble des citoyens de la Matapédia et où il est possible de disposer de vos matières résiduelles qui ne peuvent être récupérées par les collectes régulières de vos municipalités. Ce service est offert gratuitement aux citoyens et organismes à but non lucratif de la MRC. Les corporations, les commerces et les entreprises, ont aussi accès aux Écocentres moyennant des frais d'utilisation. Chacun d'entre vous est responsable du transport et de la manipulation de vos matières.

### Notre mission :

De détourner des centres enfouissements les matières récupérables, d'en faire le tri, les revaloriser, de trouver preneur quand c'est possible, tout en créant de l'emploi et cela, au moindre coût possible pour les citoyens. Bien sûr certaines matières non récupérables sont acheminées au site d'enfouissement de Mont-Joli où nous devons de payer les frais qui s'y rattachent et de les redistribuer à chacune de vos municipalités.

### Comment doit-on faire pour améliorer le service?

Avec votre aide et en triant vos matières résiduelles chez vous lors de votre chargement, vous pouvez grandement améliorer le service. Sur chacun des sites, nous avons une équipe prête à vous informer, vous donner des directives, des instructions sur le fonctionnement des lieux, afin de faciliter vos opérations de déchargement et d'optimiser le tri des matières récupérées.

**Note importante :** Les gens qui travaillent dans les Écocentres ne sont pas là pour faire votre déchargement, et ils ne sont pas autorisés par la loi à le faire. Ils sont là pour vous informer et vous guider afin, de rendre votre visite agréable, simple et efficace sur le site.

### Qu'est-ce qui peut être dirigé dans un Écocentre

#### De la maison :

Ameublement, appareil électrique, électronique, électroménager, les produits domestiques dangereux, peinture, etc.

#### Du garage :

Métaux ferreux, non ferreux, pneus de 48 pouces de diamètre extérieur démontés des jantes (roues), huile à moteur et autres, filtre à huile, antigel, batterie, etc.

### De la cour et du jardin :

Ensemble de patio, BBQ, bannière de gaz propane, branches, feuilles et rognures de raiage. (voir calendrier pour les dates)

**Note importante :** Pas de terre, ciment, et béton, etc.

### Pour les rénovations de toiture :

Bardeaux à toiture sans aucun contaminant (exemple : aluminium et bois.)

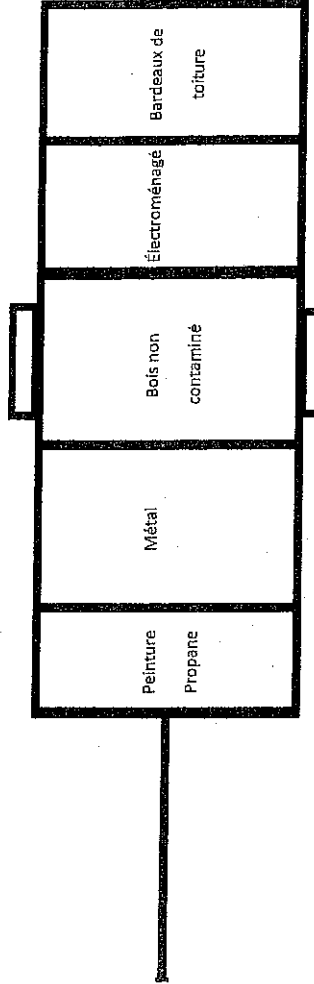
### Pour le bois nous avons trois catégories :

1. Bois sans peinture, sans verni ni traité, sans contaminant.
2. Bois peinturé, verni, traité, contre-plaqué ou toutes composantes laminées avec colle.
3. Bois de particule, mélamine, préfini, plancher flottant.

**Note importante :** Le bois de rénovation doit être dépourvu de tout contaminant comme : le gypse, bardeau de toiture coin de fer, ainsi que des couvertures plancher.

### Exemple simple pour votre chargement :

- Comment faire le tri de vos matières pour le chargement, afin de simplifier votre déchargement à l'Écocentre.



### En conclusion

Il est important de faire de la récupération pour le respect de l'environnement et des générations futures. Soyez de la première ligne et démontrez votre sensibilisation pour l'ensemble de la planète.

Merci de porter une attention spéciale à ce point d'information.

La direction de l'Écosite de la Matapédia.

418-629-4224

## Une année record d'investissements pour le CLD de La Matapédia

Amqui, 27 mars 2014 – Le CLD de La Matapédia a profité de son assemblée générale annuelle tenue le 27 mars à l'Hôtel de Ville d'Amqui pour présenter son bilan de l'année 2013. Parmi les énoncés, les sommes investies auprès des entreprises et organismes de la région ont particulièrement été remarquables. En effet, un investissement record de 932 463 \$ a été déboursé, ce qui a permis de générer 18 millions dans La Matapédia. Ces aides ont permis la création de 30 nouveaux emplois et le maintien de 353 autres.

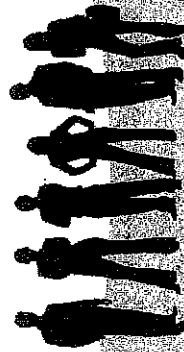
À ce sujet, monsieur Sébastien Jean, directeur général, affirme : « Depuis 3 ans, nous remarquons que nos interventions s'intensifient auprès d'entreprises existantes qui ont des projets d'expansion, ce qui explique le nombre impressionnant d'emplois maintenus et la hausse de nos investissements. » Le CLD est également très actif sur le terrain grâce au travail des agents de développement rural. Seulement en 2013, plus de 700 rencontres dans les communautés ont été réalisées par les agents.

« L'année 2013 marquait notre 15<sup>e</sup> anniversaire. Notre organisation a grandement évolué et s'est agrandie, passant de 5 à 15 employés. Avec le temps, les investissements du CLD ont augmenté et nous sommes en mesure de calculer que pour chaque dollar investi par le CLD, 19 \$ ont été générés dans notre milieu, ce qui est considérable » souligne monsieur Jean.

Les défis pour 2014 sont déjà amorcés : la reconduite de la Politique de la ruralité sera considérée en priorité, tout comme le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2015-2020, qui seront réalisés en respectant les orientations de l'écoterritoire habité. De plus, le CLD recherchera activement le financement à plus long terme pour le projet travailleur de rang, entreprendra des démarches pour le développement d'espaces commerciaux et déposera sa candidature pour l'obtention du Rendez-vous Acadie-Québec 2015, notamment.

- 30 -

avec vous, grâce à vous



Entrevue : Sébastien Jean  
Directeur général  
CLD de La Matapédia  
418 629-4212, poste 1027

Source : Isabelle Pihard  
Agente de communication  
CLD de La Matapédia  
418 629-4212, poste 1024

## CLD de La Matapédia vise l'obtention du Rendez-vous Acadie-Québec 2015

Amqui, 27 mars 2014 – C'est lors de son assemblée générale annuelle tenue le 27 mars à l'Hôtel de Ville d'Amqui que le CLD de La Matapédia a annoncé publiquement son intention d'accueillir le prochain Rendez-vous Acadie-Québec (RVAQ) en 2015. Le dépôt officiel de la candidature du CLD sera fait d'ici le début du mois de mai. Le choix du lieu sera pour sa part confirmé au mois de juin prochain.

Le RVAQ est orchestré par des organismes économiques du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il a comme objectif de favoriser le développement de liens d'affaires entre les provinces en permettant aux entrepreneurs de se rencontrer et d'échanger sur de nouvelles opportunités d'affaires.

« Accueillir le RVAQ dans notre région est motivé par l'impact positif que cet événement économique d'envergure pourrait avoir sur la vitalité de nos entreprises. Nous ne ménageons pas les efforts afin de préparer notre dossier de candidature » mentionne monsieur Sébastien Jean, directeur général du CLD. En plus de démontrer la qualité et la disponibilité des infrastructures et les ressources nécessaires qui permettraient d'accueillir les 200 personnes attendues, la région hôte doit fournir des preuves du soutien des organismes et entreprises de son milieu à la démarche. « Sur ce point, nous avons fait parvenir plus de 300 lettres aux organismes et entreprises de tout le Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick. Déjà, nous avons reçu beaucoup de lettres d'appuis, et nous sommes sûrs que d'autres suivront », ajoute monsieur Jean.

Le dernier RVAQ s'est déroulé à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, en 2013, alors que la région de Charlevoix, au Québec, l'a accueilli en 2011.

- 30 -

avec vous, grâce à vous



Entrevue : Sébastien Jean  
Directeur général  
CLD de La Matapédia  
418 629-4212, poste 1027

Source : Isabelle Pihard  
Agente de communication  
CLD de La Matapédia  
418 629-4212, poste 1024

## Val-d'Irène se démarque aux Grands Prix du tourisme 2014 de la Gaspésie

Mont-Joli, le 4 avril 2014 — Le Parc régional de Val-d'Irène remporte le Grand Prix du Tourisme gaspésien dans la catégorie Campings et sites de plein-air, de sport et de loisir.



Sur la photo : Pascal Bérubé, Danielle Marcoux, Chantale Lavoie, Théophile Cartier, Michel Couin, Louise-Anne Beizite et Jean-François Fortin

Vendredi dernier se tenait à Mont-Joli le Gala des Grands Prix du Tourisme 2014 pour la Gaspésie. À cette occasion, le Parc régional de Val-d'Irène s'est mérité les honneurs du jury dans la catégorie Campings et sites de plein-air, de sport et de loisir.

Les candidatures étaient évaluées sur leur innovation dans le développement de produits, la compétitivité globale de l'entreprise ainsi que leurs initiatives de développement durable.

Avec le renouvellement de ses infrastructures et la construction de 8 chalets au pied des pentes, le Parc régional de Val-d'Irène a été récompensé pour le développement d'une offre de service complète et novatrice pour attirer les familles du Québec et des Maritimes. C'est grâce à un travail d'équipe regroupant la MRC de la Matapédia, les administrateurs et les employés de Val-d'Irène que l'organisme réussi à rejoindre une clientèle grandissante sur quatre saisons.

Le Parc régional de Val-d'Irène sera donc en lice pour les Grands prix du Tourisme québécois, dévoilés à Laval le 13 mai prochain.

Source :  
Théophile Cartier, directeur général  
Parc Régional de Val-d'Irène  
(418) 629-3450  
[theophile.cartier@val-direne.com](mailto:theophile.cartier@val-direne.com)

— 30 —

## AQUA-NEIGE 2014... Un succès mémorable

Sainte-Irène, le 14 avril 2014 — Plus de 6000 visiteurs ont profité du spectacle unique de l'Aqua-Neige de Val-d'Irène. Une année couronnée de succès!



L'Aqua-Neige 2014 a offert à plusieurs des souvenirs inoubliables. Cette année, plus de 142 coureurs ont pris le départ pour un total de 220 inscriptions dans 7 catégories. L'Aqua-Flot présenté par Desjardins a permis à 16 jeunes de 13 ans et moins de tenter l'expérience Aqua-Neige.

Les soirées du vendredi et du samedi ont connu un succès retentissant. Une assistance record a été atteinte avec plus de 600 spectateurs qui se sont éclatés sur la musique des Cover Girls et de La Banquette Arrière.

### Les gagnants

Chez les hommes en ski, **Mathieu Tremblay de Val d'Irène** a remporté le trophée du grand gagnant, suivi de **Robert(Bob) Landry aussi de Val-d'Irène** et de **Éric Laroche de Sutton** en troisième position. Chez les femmes, c'est la skieuse **Maude Pelletier du Mont-Comi** qui est montée sur la première marche du podium suivie de près par **Julie Ruest** et de **Sarah-Maude Poirier, de Val-D'Irène**.

Du côté des **planchistes masculins**, c'est **Théophile Cartier(Directeur de Val-d'Irène)** qui a remporté la première place, suivi de **Louis Caron de Stoneham** et **Fred Desrosiers de Val d'Irène**. Chez les **femmes**, la planchiste **Renée Leblanc-Paulin de St-Mathieu** est la grande gagnante suivie de **Geneviève Piloto** et **Mélanie Castonguay, toutes deux de Val d'Irène**.

La liste complète des gagnants est disponible sur le site [www.val-direne.com](http://www.val-direne.com).

Réservez votre fin de semaine de **L'Aqua-Neige 2015** qui sera de retour pour une 39<sup>e</sup> année les **10-11-12 avril**.

— 30 —

## OFFRE D'EMPLOI - Étudiante

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia est à la recherche d'une étudiante pour la saison estivale

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia est un organisme féministe qui s'adresse aux femmes. Né du besoin des matapédiennes en 1990, le centre est bien établi dans la communauté et offre un lieu d'appartenance, de transition, une alternative à l'isolement, un réseau d'entraide, d'éducation et d'action.

Dans un contexte de gestion participative, l'étudiante assumera la **responsabilité de la mise en œuvre de la programmation estivale**. Elle aura également à faire des tâches d'accueil, d'écoute et de référence auprès des femmes et à participer à la vie associative de l'organisme.

### Exigences :

- Être féministe
- Avoir moins de 30 ans
- Connaissance des organismes du territoire
- Habileté en communication
- Habileté en intervention et en animation
- Maîtrise de l'environnement Windows, Office, Internet et courriel
- Initiative, autonomie, polyvalence et flexibilité
- Avoir envie de travailler dans un milieu de vie plein de surprises et d'humour
- Être inscrite à un programme collégial ou universitaire en lien avec l'intervention psychosocial à l'automne 2014
- Posséder un permis de conduire et une voiture
- Disponible le soir et les fins de semaine, à l'occasion

### Conditions :

- Période estivale du 16 juin au 15 août, 35 heures par semaine
- Salaire de 16,00\$

**Date limite de réception de C.V. et lettre de motivation : 2 mai, 16h**

**Envoyez-les à : Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia/Comité de sélection**  
Par la poste : 17, rue Brochu, Amqui, G5J 2Z6

ou par télécopieur : 418-629-2076  
ou par courriel : [centrefemmesvallee@globetrotter.net](mailto:centrefemmesvallee@globetrotter.net)  
S.V.P. Ne pas téléphoner

Nous remercions toutes celles qui enverront leur c.v.  
Prenez note que seules les candidates retenues pour une entrevue seront contactées.



## OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia est à la recherche d'une agente de développement communautaire pour un remplacement de 48 semaines.

Le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia est un organisme féministe qui s'adresse aux femmes. Né du besoin des matapédiennes en 1990, le centre est bien établi dans la communauté et offre un lieu d'appartenance, de transition, une alternative à l'isolement, un réseau d'entraide, d'éducation et d'action.

Dans un contexte de gestion participative, la travailleuse assumera la **responsabilité de la mobilisation du milieu, de la planification, de l'organisation, de la réalisation des activités et de la rédaction de rapports dans le cadre du projet Ensemble pour un mieux-être économique des femmes, financé par Condition féminisme Canada**. Elle aura également à faire des tâches d'accueil auprès des femmes et à participer à la vie associative de l'organisme.

### Exigences :

- Être féministe
- Posséder de l'expérience au sein du milieu communautaire
- Connaissance du territoire et des organisations
- Habileté en communication
- Expérience en planification et organisation
- Expérience en intervention et en animation
- Expérience en rédaction (rapports, etc.)
- Excellente maîtrise du français écrit
- Maîtrise de l'environnement Windows, Office, Internet et courriel
- Capacité à développer et à communiquer une analyse politique de la pauvreté des femmes
- Initiative, autonomie, polyvalence et flexibilité
- Avoir envie de travailler dans un milieu de vie plein de surprises et d'humour
- Posséder un permis de conduire et une voiture
- Disponible le soir et les fins de semaine, à l'occasion

### Conditions :

- Remplacement d'un an : 35 heures par semaine
- Période de probation
- Mesures de conciliation famille/travail
- Salaire : de 16,00\$ à 18,00\$, selon scolarité et expérience
- Date d'entrée en fonction : 16 juin 2014

**Date limite de réception de C.V. et lettre de motivation : 9 mai, 16h**

**Envoyez-les à : Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia/Comité de sélection**  
Par la poste : 17, rue Brochu, Amqui, G5J 2Z6

ou par télécopieur : 418-629-2076  
ou par courriel : [centrefemmesvallee@globetrotter.net](mailto:centrefemmesvallee@globetrotter.net)  
S.V.P. Ne pas téléphoner

Nous remercions toutes celles qui enverront leur c.v.  
Prenez note que seules les candidates retenues pour une entrevue seront contactées.



**COMMUNIQUÉ**  
**Publication**  
**immédiate**

Annexe

Lauréats de l'écheleon local du 16<sup>e</sup> Concours québécois en entrepreneuriat  
Commission scolaire des Monts-et-Marées et MRC de La Matapédia

Les lauréats du 16<sup>e</sup> CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT  
de La Matapédia sont maintenant connus

Amqui, le 3 avril 2014 – Les lauréats locaux de la MRC de La Matapédia du 16<sup>e</sup> Concours québécois en entrepreneuriat ont été dévoilés lors d'une soirée toute particulière tenue le 3 avril à la salle Jean-Cosselle d'Amqui. La soirée fut ardemment animée par les membres de la ligue d'improvisation le Hors-la-bi. En tout, 7 projets du volet Entrepreneuriat étudiant et 4 projets du volet Création d'entreprise ont été reconnus sur le territoire matapédien. Ces lauréats ont ainsi obtenu leur laissez-passer pour le gala régional qui se déroulera le 25 avril à Rimouski.

Des invités de marque de même que les représentants des partenaires locaux du Concours et tous les finalistes de la région de La Matapédia étaient au rendez-vous pour célébrer et applaudir les lauréats locaux.

C'est la première fois que la Commission scolaire des Monts-et-Marées et le CLD de La Matapédia unissent leur effort afin d'organiser un événement commun misant sur la valorisation du dynamisme entrepreneurial de notre région. À ce sujet, madame Nancy Talbot, responsable locale pour le Concours à la commission scolaire mentionne que « par rapport au nombre d'élèves inscrits à la Commission scolaire des Monts-et-Marées, le total de projets déposés au concours est fort impressionnant chaque année. » Au sein du comité organisateur s'est aussi jointe l'agence de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse de Tremplin Travail Carrefour jeunesse emploi Vallée de la Matapédia et le responsable du concours du Centre matapédien d'études collégiales.

La veille, une soirée semblable s'est tenue dans la région de La Matanie où 3 lauréats du volet Entrepreneuriat étudiant et 7 du volet Création d'entreprise se sont distingués.

Le comité organisateur désire remercier les précieux partenaires qui ont contribué au succès de cette soirée : Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia, le CLD de La Matapédia, la Table jeunes de la Matapédia, la Commission scolaire des Monts-et-Marées, la Fondation du Centre matapédien d'études collégiales ainsi que la MRC de La Matapédia.

Au total, 62 projets dans le volet Entrepreneuriat étudiant pour la Commission scolaire et 5 plans d'affaires dans le volet Création d'entreprise ont été présentés dans La Matapédia cette année. Rappelons que l'an dernier, un nombre impressionnant de 85 projets dans le volet Entrepreneuriat étudiant et 4 plans d'affaires dans le volet Création d'entreprise avaient été déposés.

**Un partenariat gagnant**  
Rappelons que le CLD de La Matapédia est l'organisme responsable de la MRC de La Matapédia depuis déjà quelques années. Il est appuyé dans sa tâche par des collaborateurs et de nombreux partenaires, dont le soutien ne s'est jamais démenti, et par de nouveaux commanditaires qui se sont joints à l'aventure. Le Concours est d'ailleurs devenu un événement incontournable pour les principaux acteurs du monde des affaires et du milieu scolaire dans La Matapédia et La Matanie.

**Le plus grand Concours en entrepreneuriat de toute la Francophonie**  
Mis sur pied voilà 16 ans, le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Québec par la reconnaissance d'initiatives concrètes, tant dans le volet Entrepreneuriat étudiant que dans le volet Création d'entreprise, et cela, sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter :

Nancy Talbot  
Responsable locale pour le Concours québécois en entrepreneuriat (volet étudiant)  
Commission scolaire des Monts-et-Marées  
Téléphone: 418 629-6200, poste 6310  
ntalbot@csmm.qc.ca

Mireille Sheehy - volet Création d'entreprise  
CLD de La Matapédia  
Téléphone : 418 629-4212, poste 1029  
msheehy@cldlamatapedia.com

**Volet Entrepreneuriat étudiant**

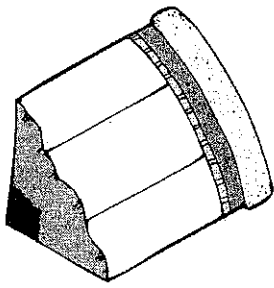
Catégorie	Gagnant
<b>Primaire – 1<sup>er</sup> cycle</b>	<i>ex aequo</i> Racontons Noël à nos aînés! – École La Vallée Des cadeaux du cœur! – École Lac-au-Saumon
<b>Primaire – 2<sup>e</sup> cycle</b>	<i>ex aequo</i> La Boutique à cossins, jeune coop – École Lac-au-Saumon Des pancartes qu'on remarque! – École Le Marinier
<b>Primaire – 3<sup>e</sup> cycle</b>	Conseil jeunes et son maire – École Sainte-Marie
<b>Secondaire – 1<sup>er</sup> cycle</b>	C'est contagieux d'aider – Polyvalente de Matane
<b>Secondaire – 2<sup>e</sup> cycle</b>	Déneigement Pré-DEP – École secondaire Armand-Saint-Onge
<b>Secondaire – Adaptation scolaire</b>	Nouveau service au Bistrot l'Oasis (service de traiteur) – École secondaire Armand-Saint-Onge
<b>Formation professionnelle et Education des adultes</b>	<i>ex aequo</i> Un coup de pouce vert pour Imelda – Centre d'éducation des adultes de la Vallée La voix du lutrin – Centre de formation professionnelle de Matane

**Volet Création d'entreprise**

MRC de La Matapédia

Catégorie	Gagnant
<b>Bioalimentaire</b>	Ferme Bérubéuf inc. – Guillaume Bérubé
<b>Commerce</b>	Tchèque çal Bouquins et curiosités – Julie Croussette et Pascal St-Amand
<b>Service aux individus</b>	Aurore Boréale Spa – Geneviève Barrette
<b>Service aux entreprises</b>	Geneviève Piotto, consultante en communication

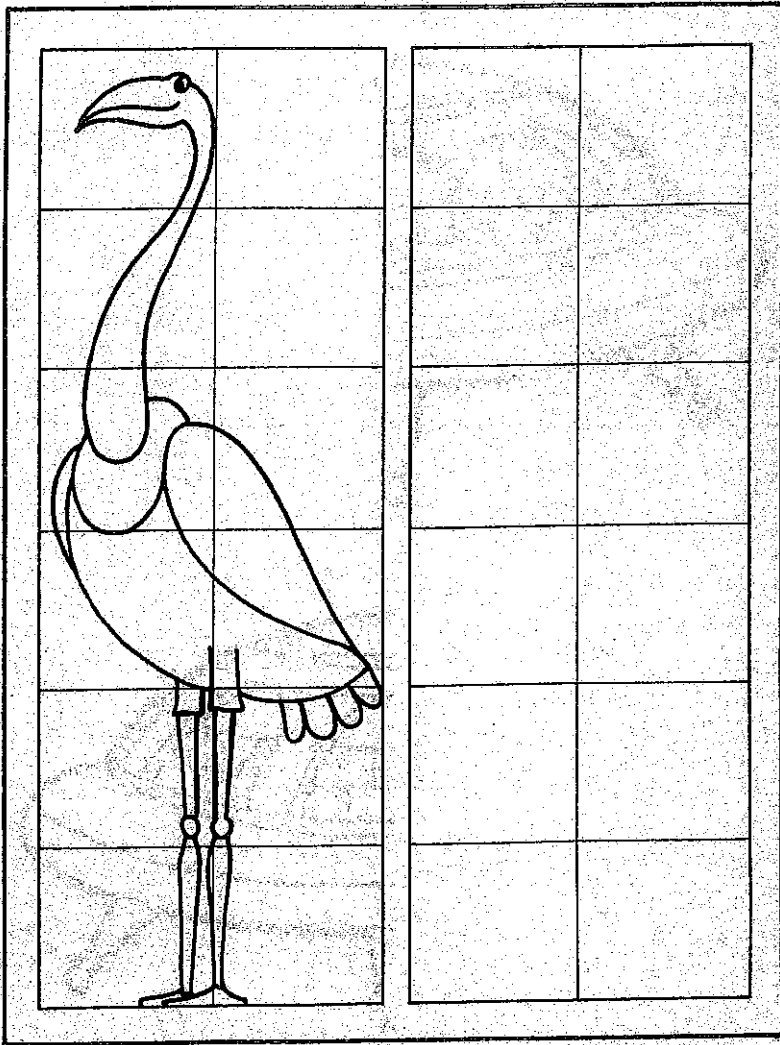




# LE COIN DE LA DÉTENTE

À trouver: un mot de 10 lettres

Thème: ENERGIE



COPIE LE DESSIN CARRE PAR CARRE

- |            |           |         |
|------------|-----------|---------|
| ACTIONNER  | EPISSURE  | RESERVE |
| ACTIVITE   | ESSENCE   | RETENUE |
| ANION      | EXTRAIRE  | RIVIERE |
| ATOMIQUE   | GAUSS     | ROTIR   |
| AUTO       | HENRY     | SCIER   |
| BALAI      | HOUILLE   | SECTEUR |
| CATHODE    | LEVER     | TENSION |
| CENTRALE   | LIGNE     | TESLA   |
| CHALEUR    | MAREE     | TIRER   |
| CHARGE     | OLEODUC   | TONNE   |
| CITERNE    | OPEP      | VOLT    |
| DIPHASE    | ORDINAIRE |         |
| ECLAIRAGE  | PETROLE   |         |
| ECONOMIE   | PLEIN     |         |
| ELECTRIQUE | PRISE     |         |
| ELECTRODE  | PUITS     |         |
| ENERGIE    | PYLONE    |         |
| EOLIENNE   | RAFFINAGE |         |
| EPISSER    | REACTEUR  |         |

E	R	U	E	T	C	A	E	R	E	T	E	N	U	E	M
L	D	I	P	H	A	S	E	S	U	P	L	E	I	N	U
E	P	O	E	D	O	H	T	A	C	E	I	O	P	E	P
C	Y	R	R	O	T	U	A	P	U	I	T	S	V	V	E
T	L	D	A	T	O	M	I	Q	U	E	E	C	S	R	L
R	O	I	F	E	C	H	A	L	E	U	R	R	E	E	O
I	N	N	F	N	I	E	B	A	L	A	I	A	S	S	R
Q	E	A	I	S	T	M	L	N	S	E	C	I	C	E	T
U	G	I	N	I	E	Y	O	E	X	T	R	A	I	R	E
E	A	R	A	O	R	I	E	N	I	P	I	C	O	O	P
E	R	E	G	N	N	N	C	O	O	U	V	T	L	L	I
G	I	R	E	A	E	N	N	O	T	C	I	I	E	S	
R	A	H	E	R	U	N	E	E	L	R	E	V	G	O	S
A	L	A	G	V	E	S	S	I	E	N	R	I	N	D	U
H	C	I	R	R	E	L	S	R	N	E	E	T	E	U	R
C	E	N	T	R	A	L	E	M	A	R	E	E	C	E	

Pensée du mois:

Si vous voulez obtenir quelque chose, adressez-vous à quelqu'un de très occupé: les autres n'ont pas le temps.

# mai 2014

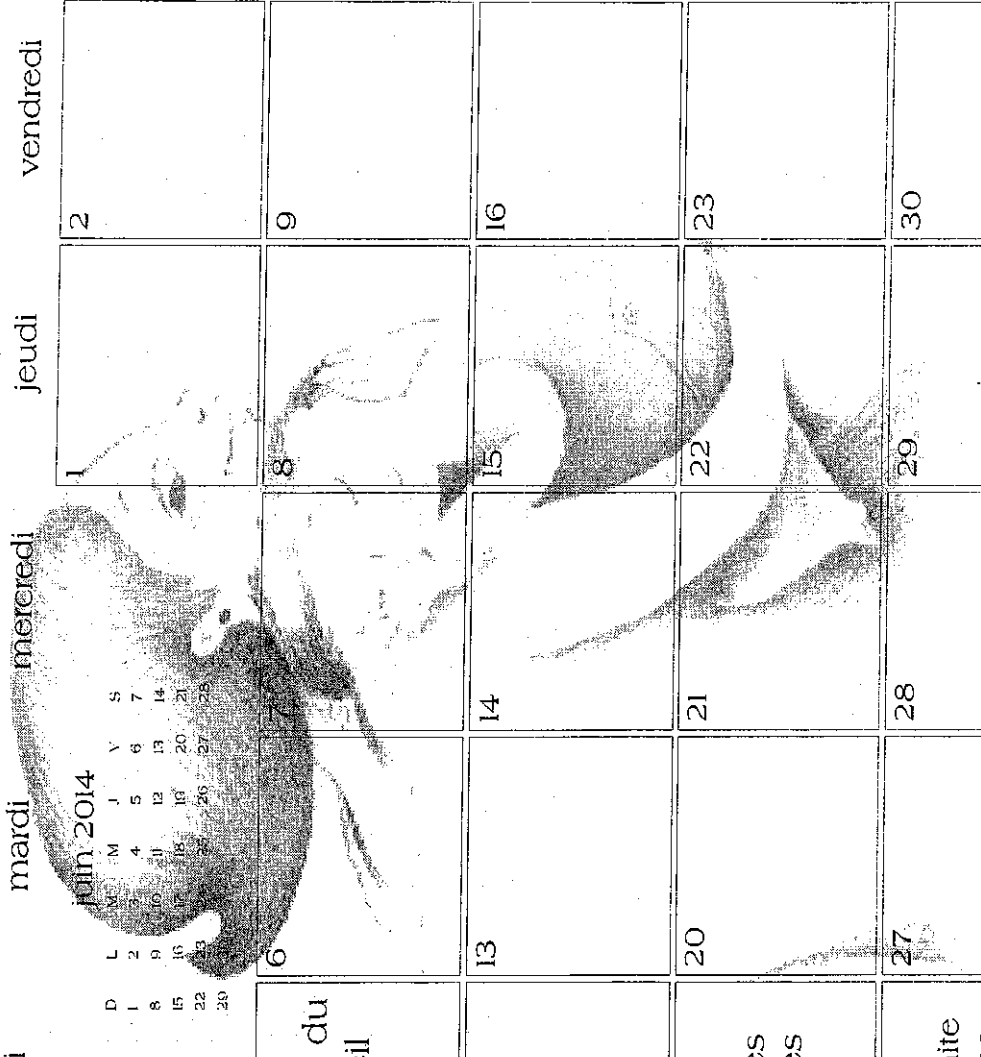
dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
4	5 Réunion du Conseil 20h	6	7	8	9	10
11 Fête des Mères	12	13	14	15	16	17
18	19 Fête des Patriotes	20	21	22	23	24
25	26 Date limite pour vos textes	27	28	29	30	31

avril 2014

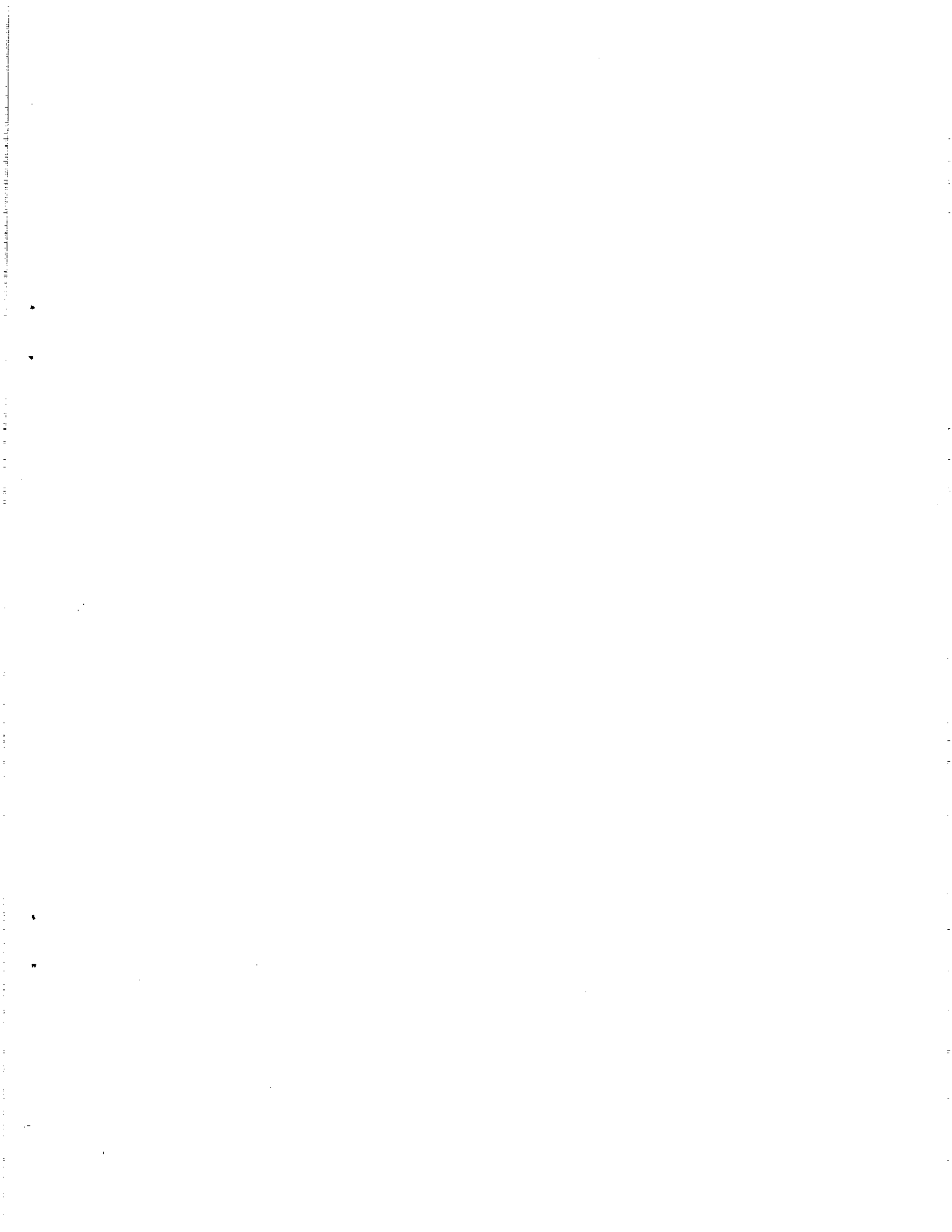
D	L	M	M	J	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30					

mai 2014

L	M	M	J	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						







# Bureau municipal

Ouvert au public les mardis et  
mercredis  
8h à 12h et 13h à 16h  
418-756-3554



## Bibliothèque

Tous les mercredis  
De 19h à 20h



## Marché au puces

Tous les lundis  
De 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h



## Assemblée du conseil

Lundi le 5 mai  
20h



## Bureau de la Fabrique

Tous les mardis  
De 10h à 11h  
418-756-6368



## Dépanneur et Casse-Croûte

Heures d'ouverture  
7h à 19h  
418-756-5555